



Association l'Âtre de la Vallée
4 rue des Feignes – 68370 ORBEY
Inscrite au Registre des Associations
Tribunal d'Instance de Colmar Vol. XII - Folio 70
Tél. :03.69.79.65.99-Port: 06.33.39.66.91 - Email : atredelavallee@sfr.fr

RAPPORT DE DELEGATION *(Exercice clôt au 31 décembre 2014)*

ARTICLE 7.5 de la délégation de Service Public du 14 Août 2008.



Rapport d'activité établi par M. Nicolas BOURCART – Directeur

Fait à ORBEY, le 25/06/2015.

SOMMAIRE



I.	RAPPEL DES OBSERVATIONS DU COMITE DE SUIVI SUR LE PRECEDENT RAPPORT DE DSP	3
II.	RESPECT DES EXIGENCES DE SERVICE PUBLIC	4
A.	VALORISATION DE SOUS-PRODUITS FORESTIERS OU LIES A L'ENTRETIEN DES PAYSAGES	4
B.	VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES	4
C.	INSERTION PROFESSIONNELLE DE PERSONNEL HANDICAPE	4
D.	CONDUITE ECOLOGIQUE DE L'ACTIVITE	4
III.	COMPTE DE RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014	5
IV.	BILAN AU 31 DECEMBRE 2014	7
V.	ANALYSE DES DEPENSES ET DE LEUR EVOLUTION PAR RAPPORT AUX EXERCICES PRECEDENTS... 9	
A.	REDEVANCE POUR L'EXERCICE	9
B.	APPROVISIONNEMENT	9
A.	EVOLUTION DES ACHATS DE BOIS	10
B.	AUTRES DEPENSES	11
VI.	ANALYSE DES RECETTES ET DE LEUR EVOLUTION PAR RAPPORT AUX EXERCICES PRECEDENTS . 11	
A.	TARIFS POUR L'EXERCICE	11
B.	VENTES	11
C.	EVOLUTION DES VENTES	12
VII.	ETAT DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS DES BIENS ACQUIS POUR LA DSP	13
VIII.	PROPOSITION D'EVOLUTION TARIFAIRE	13
IX.	TRAVAUX D'AMENAGEMENT	13
X.	ACTIVITES ANNEXES HORS DSP	13
A.	ENTRETIEN D'ESPACES VERTS ET PRESTATIONS AGRICOLES	13
B.	BOULANGERIE – TRAITEUR	13
XI.	MODIFICATIONS ET FAITS IMPORTANTS CONCERNANT L'ASSOCIATION	14
XII.	PERSPECTIVES	14

I. Rappel des observations du Comité de suivi sur le précédent rapport de DSP

- ✚ Conformément à la convention de DSP, il conviendrait de compléter le prochain rapport avec des informations sur les éventuelles journées de fermeture de la plateforme (paragraphe 524 de la convention) et des éléments sur les démarches entreprises pour la gestion écologique (paragraphe 526).
- ✚ Les comptes certifiés par le commissaire aux comptes doivent être adressés au délégué.
- ✚ Il conviendrait d'explicitier dans les comptes administratifs certains termes. Par exemple : prestations de services (espaces verts), production vendue divers (plaquettes, stères, traiteur), autres produits (aides à la journée pour les travailleurs handicapés), services extérieurs et autres (charges de broyage et transport)
- ✚ En l'état actuel de la demande, les approvisionnements en bois contractualisés via l'ONF sont suffisants.
- ✚ Les ventes ont baissé de 6006 MWh en 2012 à 5324 MWh en 2013.
- ✚ Cette baisse est pour l'instant compensée dans le chiffre d'affaire par une hausse des activités annexes à la DSP : prestations de services proposées notamment aux communes (espaces verts, traiteur cocktail).
- ✚ Le chiffre d'affaire de l'activité principale de « production de plaquettes bois » et de l'activité « espace verts » s'élève à 465 780 euros en 2013, soit 95 % du chiffre d'affaire total. Le résultat s'établit à 53 329 euros.
- ✚ L'Atre de la Vallée compte désormais 24 employés en équivalent temps plein, dont 19 travailleurs handicapés.
- ✚ Le prix maximum des plaquettes bois pour les collectivités publiques de la vallée est de 31.35 euros HT/MWh (+2% sur 1 an, conformément à la formule d'indexation).
- ✚ La redevance perçue par la CCVK s'élève à 23 853 euros.
- ✚ L'Atre de la vallée proposera prochainement aux communes et CCVK différents scénarii de diminution de ses tarifs de plaquettes en fonction de l'engagement supplémentaire de commande des communes auprès de la plateforme.
- ✚ Le Président Muller propose la tenue cette année d'une réunion sur la plateforme bois énergie pour faire découvrir l'équipement et les prestations du délégué à l'ensemble des communes et pour étudier les différentes problématiques, notamment le prix des plaquettes.

II. Respect des exigences de service public

A. *Valorisation de sous-produits forestiers ou liés à l'entretien des paysages*

Notre équipe « bucheronnage et gestion de la plateforme » s'est consacrée à :

- ✚ l'entretien de la plateforme
- ✚ la livraison de copeaux
- ✚ l'exploitation d'une parcelle forestière sur le ban de Kientzheim
- ✚ l'ouverture et l'entretien d'un parc sur le lieudit du Surcenord
- ✚ broyage de déchets verts sur les déchetteries de la vallée
- ✚ la confection de piquets de châtaigniers
- ✚ l'entretien des rhizosphères
- ✚ l'abatage d'arbres et la récupération de bois sur divers chantier
- ✚ travaux d'entretien de biotope particuliers avec le parc des ballons des Vosges
- ✚ Travaux espaces verts chez des particuliers et syndicats.

B. *Valorisation des ressources locales*

100% de nos bois sont issus de la vallée, principalement des forêts communales gérées en PEFC. Les travailleurs de l'ESAT valorisent également des houppiers, des bois de bords de rivières, et des résidus d'espaces verts.

C. *Insertion professionnelle de personnel handicapé*

L'Âtre de la Vallée a embauché ses trois premiers travailleurs et le 1er moniteur d'atelier en Mars 2010. les effectifs ont augmenté.

L'équipe actuelle se compose :

- ✚ D'un directeur à ½ temps sur l'ESAT+ ½ temps sur le Fath,
- ✚ De trois moniteurs d'ateliers, + ½ temps sur le social
- ✚ De 19 travailleurs handicapés (18 ETP).
- ✚ 1 contrat avenir
- ✚ 1 CAE (personne Handicapé)
- ✚ Stagiaire volontaire européen
- ✚ 2 contrats de professionnalisations (Formation AMP)
- ✚ De 6 postes pour l'hébergement et l'accompagnement à la vie sociale.

L'association l'Atre de la Vallée compte un total de 35 Salariés (24 ETP).

D. *Conduite écologique de l'activité*

L'Atre de la Vallée n'achète pas de bois ayant subi un traitement chimique : insecticide, fongicide, peinture, vernis, colle, etc.

Le broyage est réalisé par un entrepreneur qui a investi dans un broyeur avec des performances plus que satisfaisantes, qualité des copeaux et consommation énergétique.

Nos travailleurs utilisent des huiles de coupe biologiques pour les tronçonneuses.

L'Atre de la Vallée est engagée dans une démarche de diminution des Gaz à Effet de Serre (GES) : prévision d'établissement du Bilan Carbone de l'ESAT.

Une attention particulière est accordée à l'emploi de matériaux écologiques lors des travaux d'aménagement, à l'optimisation des transports, à l'alimentation biologique et au compostage des déchets.

Les déchets de broyage, notamment les écorces, sont retraitées en compost, paillage de culture (jardin potager pour l'autoconsommation, activité de paysagisme, etc.) ou bois raméal fragmenté (BRF).

Nous sélectionnons aussi nos prestataires en fonction de leur proximité et de leur engagement dans des démarches de développement durable.

III. Compte de résultat exercice clos le 31 décembre 2014

Le compte prestations de services se compose de :

- Prestation de services paysages + broyage en déchèterie

Le divers est constitué de :

- 70% de copeaux,
- le reste est fait de vente de bois de chauffage et vente des produits de l'atelier transformation (10% des divers)

Les autres produits sont issus des « aides aux postes » versées par l'Etat.

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS		
Dossier : ESC - ESAT COMMERCIAL ATRE DE LA VALLEE - Périodes de : 01/2014 à 12/2014		
PRODUITS	Exercice 2014	Exercice 2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	95 267	78 934
- divers	236 948	215 564
Production stockée ou déstockage de production	-7 093	1 292
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitations et participations		
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges	3 465	3 277
Autres produits	215 045	210 298
TOTAL I	543 633	509 366
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	100	
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	100	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 935	83
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	5 935	83
TOTAL DES PRODUITS	549 668	509 449
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	549 668	509 449

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES		
Dossier : ESC - ESAT COMMERCIAL ATRE DE LA VALLEE - Périodes de : 01/2014 à 12/2014		
CHARGES	Exercice 2014	Exercice 2013
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	115 681	56 924
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements	1 634	734
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	9 264	11 385
Services extérieurs et autres	77 274	98 169
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations		
- autres		745
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	174 734	168 403
- charges sociales	68 057	65 859
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	17 692	20 003
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation		
Autres charges	241	1 086
TOTAL I	464 578	423 309
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 537	2 993
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	2 537	2 993
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	45	
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	45	
TOTAL DES CHARGES	467 159	426 302
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	82 508	83 148
TOTAL GENERAL (I + II + III)	549 668	509 449

Le résultat d'exploitation de l'ESAT (toutes activités confondues) est bénéficiaire, mais (80% du résultat provient de l'activité liée à l'entretien des espaces verts (65642 €)

IV. Bilan au 31 décembre 2014

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF				
Dossier : ESC - ESAT COMMERCIAL ATRE DE LA VALLEE - Périodes de : 01/2014 à 12/2014				
Libellé	Montant brut 31/12/2014	Amort. et prov. 31/12/2014	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	7 811	1 953	5 858	6 639
Installations techniques, matériels et outillage	104 146	37 445	66 700	74 196
Autres immobilisations corporelles	26 527	19 012	7 516	10 209
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	138 484	58 410	80 074	91 044
Comptes de liaison (1)	72 885		72 885	39 083
TOTAL II	72 885		72 885	39 083
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	31 355		31 355	56 135
Autres approvisionnements				1 634
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	41 759		41 759	48 852
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	92 868		92 868	74 134
Autres créances	37 472		37 472	21 236
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	92 756		92 756	50 242
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	296 210		296 210	252 234
Charges à répartir sur plusieurs exercices	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecart de conversion (actif)	VI			
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	507 579	58 410	449 169	382 361
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF		
Dossier : ESC - ESAT COMMERCIAL ATRE DE LA VALLEE - Périodes de : 01/2014 à 12/2014		
Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	22 000	22 000
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	115 819	32 671
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	82 508	83 148
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées :		
dont Couverture du besoin en fonds de roulement		
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
dont Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	220 327	137 819
Comptes de liaison	69 319	116 563
TOTAL II	69 319	116 563
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	64 758	78 360
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Recevables créditeurs	80	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	27 788	21 127
Dettes sociales et fiscales	53 555	14 779
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	13 342	13 635
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	159 523	127 980
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	449 169	382 361
(1) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

V. Analyse des dépenses et de leur évolution par rapport aux exercices précédents

A. *Redevance pour l'exercice*

Redevance plateforme bois énergie 2014						
PARTIE FIXE						Redevance fixe
paiement le 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre						
réévaluée chaque année (à partir du 1/01/2011)						
Redevance fixe n-1 :		11 832,35 €				
	dernier ICC paru au 1er janv 2014	dernier ICC paru au p1er janvier 2013	taux évolution			
ICC (2013T2/2012T2)	1637	1666	98,26%			
prix de journée (2013/2012)	18352,17	18576,25	98,79%			
			taux d'évolution retenu pour redevance fixe et plafond de redevance:			
			100,00% [*]			
plafond redevance avant dotation aux amortissements		24 716,46 €			11 832,35 €	
PARTIE PROPORTIONNELLE						
sur activité 2014 selon rapport de DSP de mai 2015						
paiement au plus tard le 31 mai suivant l'année de référence du calcul						
Encourager les collectivités à être les premiers clients de la plateforme (obj: 5000MWh soit pour Hb30% 6000 MAP ou 1500 Tonnes)						
			MWh	E/MWh	Euros	Redevance proportionnelle plafonnée
	MWh livrés aux collectivités de la vallée		3985	2,07	8248,95	
	MWh livrés à d'autres clients		1039	2,07	2150,73	
	somme		5024		10399,68	10 399,68 €
						dotation aux amortissements
Permettre au délégataire d'amortir l'aménagement du bâtiment adm (max 3600E/an) si redevance supérieure au plafond						0,00 €
TOTAL REDEVANCE						22 232,03 €

NB A partir de 5000 MWh de vente, l'exploitant délégataire Atre de la Vallée voit la redevance qu'il paye majorée d'une part proportionnelle, qui peut faire plus que doubler la redevance. Dans ces conditions, la redevance couvre les annuités d'investissement à la charge du délégant, la CCVK.

B. *Approvisionnement*

Comme l'année précédente nous avons contractualisé de l'achat de bois énergie des communes de la Vallée avec l'ONF. Le bois fourni par les communes de la Vallée nous permet d'avoir un stock suffisant pour fournir les chaufferies de la Vallée en copeaux au bon taux d'humidité. Nous avons un contrat avec l'ONF jusqu'en septembre 2014 qui fixe le prix du M3 de bois à 24 €/m3, puis 25 €/m3 après septembre. Ce contrat est à renégocier annuellement (contrat d'approvisionnement portant sur une quantité comprise entre 2200 et 3500 M3 annuel.)

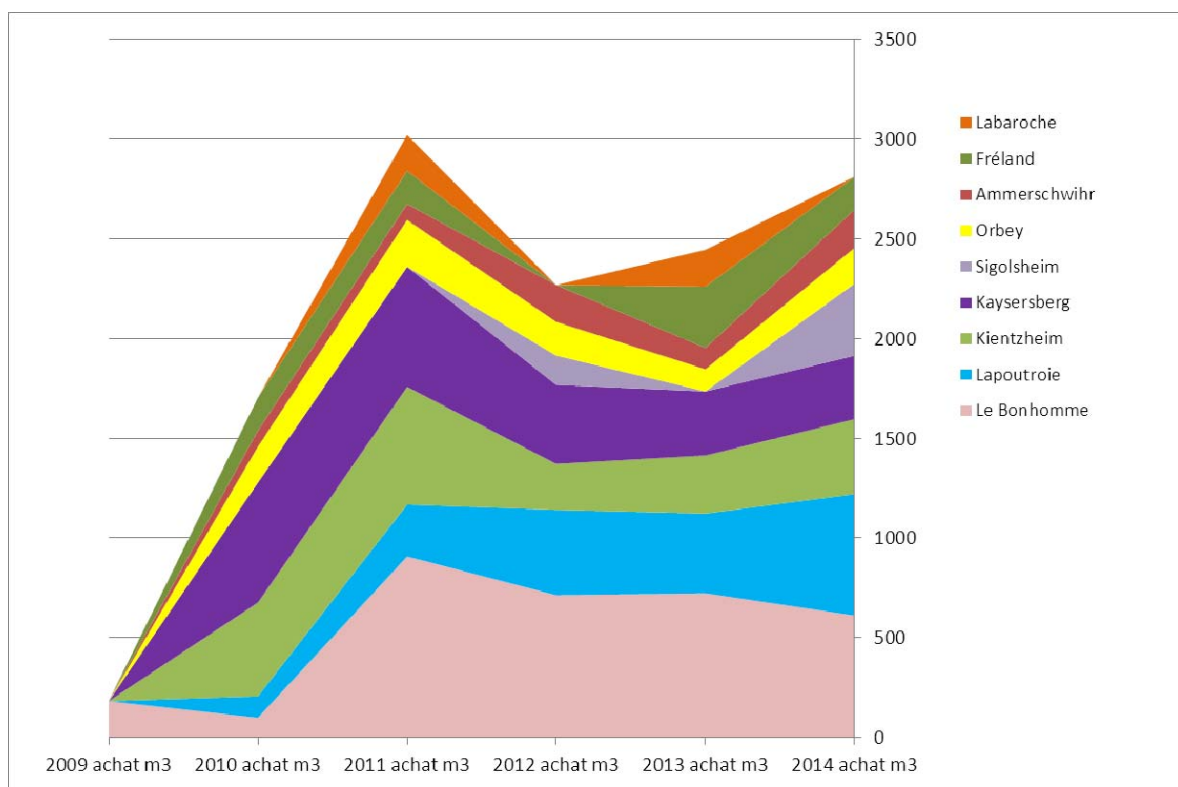
Les charges liées à cette activité sont importantes : location plateforme, achat de bois et transport. La marge sur cette activité est faible comparé à l'activité espace vert (80% du résultat).

Bois énergie contractualisé en 2014

achat bois contractualisé 2014		
	en euros	en m3
provenance du bois		
Kaysersberg	7641	318
Kientzheim	9000	375
Le bonhomme	14676	612
Lapoutroie	14620	609
Fréland	3965	165
labaroche	0	0
Orbey	4296	179
Ammerschwahr	4608	192
Sigolsheim	8687	362
total achat de bois de la Vallée	67493	2812

Le prix d'achat du bois a augmenté 1 euros du M3 soit une augmentation annuelle des charges sur ce poste de 2800 €

A. Evolution des achats de bois



L'approvisionnement de la plateforme s'appuie sur un socle de 4 communes principales. Deux autres communes apportent une contribution plus faible, mais régulière. L'appoint (10 à 20%) se fait en fonction des opportunités sur les autres communes. A noter en 2014, une contribution marquante de Sigolsheim. Nous signons tous les ans un contrat d'approvisionnement avec l'ONF définissant le prix d'achat du bois annuellement. En 2013 le prix d'achat était fixé à 23€le m3 pour 2016 l'ONF nous fait propose un contrat à 26 €le m3, soit une augmentation de 13% en 3 ans.

B. Autres dépenses

Les dépenses liées à la production de plaquettes sont stables, baisse du prix du broyage (changement de prestataire), hausse du prix du transport (achat et vente).

VI. Analyse des recettes et de leur évolution par rapport aux exercices précédents

A. Tarifs pour l'exercice

Les tarifs ont été revalorisés en Janvier 2014 par application de la clause stipulée à l'article 5.2.8 de la Délégation de Service Publique.

Les tarifs maximaux pour les collectivités de la vallée s'établissent comme suit:

Le MWh est facturé au prix de 31.27 euros HT pour 2014.

Indexation 2014 des prix des produits de la plateforme bois énergie de la vallée de Kaysersberg

Indice	Réf	Réf Insee	Indice initial 2009		Indice 2014		l/lzéro	poids dans la formule	ratio pondéré
			date référence	lzero	date référence	l			
Forêts	B	1653578	août-08	108,5	août-13	117,5	108,33%	0,15	16,25%
carburants et lubrifiants	C	638811	nov-08	152,32	nov-13	180,84	118,72%	0,15	17,81%
SMIC	F	879877	01-janv-09	1324,02	01-janv-14	1430,22	108,27%	0,6	64,96%
ICC	ICC	8630	2008T2	1562	2013T2	1637	104,80%	0,1	10,48%
Total								1	109,50%

	Prix HT / MWh		TTC
	2009	2014	2014
vente de copeaux secs (enlèvement plateforme)	23,73 €	25,99 €	28,59 €
vente de copeaux secs bennés ou fond mouvant	28,55 €	31,27 €	34,39 €
vente de copeaux secs pompés	33,37 €	36,54 €	40,20 €
vente de copeaux secs bennés ou fond mouvant (bois MADG)	24,94 €	27,31 €	30,04 €
vente de copeaux humides bennés ou fond mouvant (bois MADG)	16,59 €	18,17 €	19,98 €

PCI (MWh/T) = $(5000 * (100 - Hb) / 100) - 6 * Hb / 1000$

CCVK:
La série 001559198 en base 2005 est arrêtée et peut être remplacée par la nouvelle série équivalente en base 2010 001653578, avec le coefficient de raccordement 1,0833. Pour prolonger l'ancienne série au-delà d'octobre 2012, multipliez les indices de la nouvelle série par le coefficient de raccordement.

Exemple pour la vente de copeaux secs bennés ou fond mouvant:			HT		TTC	
Hb	PCI (MWh/T)	Prix 2014/MWh	Prix 2014/T	Prix 2014/MWh	Prix 2014/T	
20	3,88	31,27 €	36,54 €	34,39 €	40,19 €	
21	3,824	31,27 €	36,01 €	34,39 €	39,61 €	
22	3,768	31,27 €	35,49 €	34,39 €	39,03 €	
23	3,712	31,27 €	34,96 €	34,39 €	38,45 €	
24	3,656	31,27 €	34,43 €	34,39 €	37,87 €	
25	3,6	31,27 €	33,90 €	34,39 €	37,29 €	
26	3,544	31,27 €	33,38 €	34,39 €	36,71 €	
27	3,488	31,27 €	32,85 €	34,39 €	36,13 €	
28	3,432	31,27 €	32,32 €	34,39 €	35,55 €	
29	3,376	31,27 €	31,79 €	34,39 €	34,97 €	
30	3,32	31,27 €	31,27 €	34,39 €	34,39 €	
31	3,264	31,27 €	30,74 €	34,39 €	33,81 €	
32	3,208	31,27 €	30,21 €	34,39 €	33,23 €	
33	3,152	31,27 €	29,68 €	34,39 €	32,65 €	
34	3,096	31,27 €	29,16 €	34,39 €	32,07 €	
35	3,04	31,27 €	28,63 €	34,39 €	31,49 €	

B. Ventes

Les livraisons en copeaux effectuées en 2014 se sont élevées à 5024 MWh. Soit une baisse des ventes de 11 %.

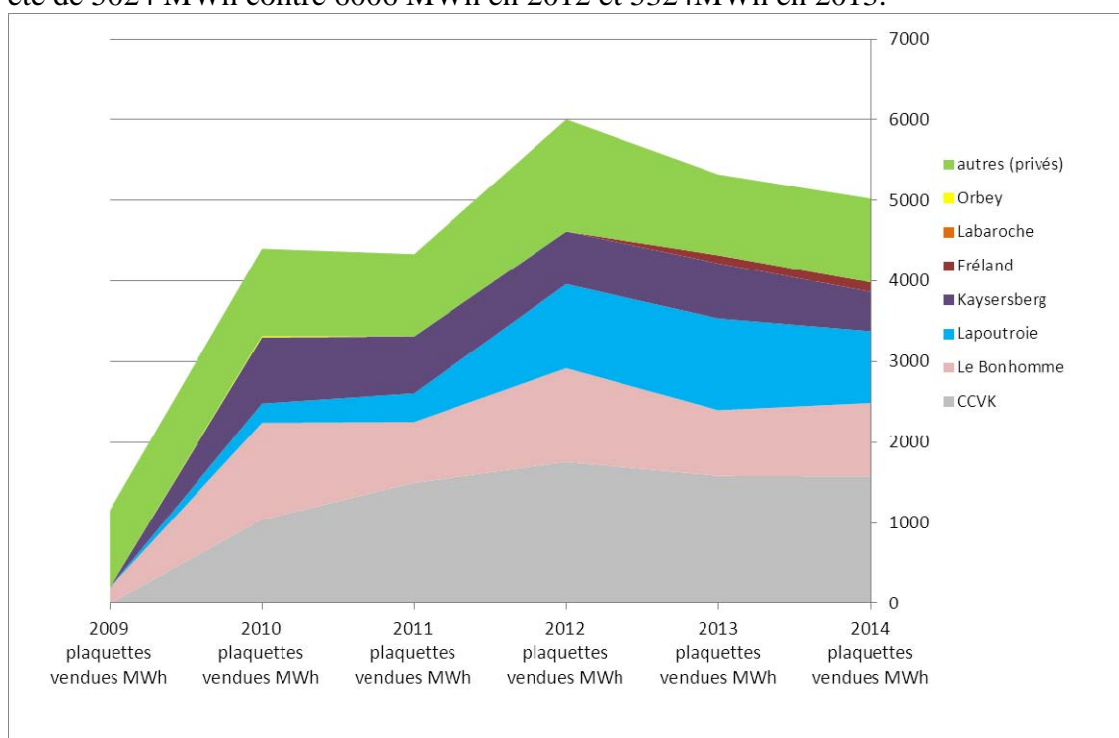
Les clients en plaquettes forestières de l'Atre de la Vallée sont :

chaufferie public Vallée		total vente	MWh livrés	total en tonne à25%
CCVK		49682	1576	438
Le Bonhomme		28763	912	253
Lapoutroie		28049	890	247
Kaysersberg		15445	490	136
Fréland		3666	116	32
		125605	3985	1107
Chaufferie privée de la Vallée				
Champ de la croix		21036	612	564
autres Privés		2725	79	73
plaquettes achetés transitant par la plate forme				
les Sources		11977	348	321
total livré		161343	5024	2065

C. Evolution des ventes

En 2014 nous avons vendu moins de MWh qu'en 2013. Nous avons augmenté le nombre de clients, cependant il y a eu des incidents de fonctionnement sur certaines chaufferies et le début de l'hiver a été plutôt clément.

Le nombre total de MWh PCI livré aux différentes chaufferies de la vallée en 2014 a été de 5024 MWh contre 6006 MWh en 2012 et 5324MWh en 2013.



Sur les 10 communes + 1 (CCVK) de la vallée,
6+1 disposent d'une chaufferie bois,
3+1 se fournissent régulièrement en plaquettes sur la plateforme.

La commune de Lapoutroie se fournit pour environ la moitié de ses besoins sur la plateforme.

Fréland, Labaroche ou Orbey ne sollicitent que sporadiquement ou pas du tout la plateforme. Parmi ces 3 communes deux disposent d'une plateforme de production communale, et une passe des marchés de fourniture.

L'Atre de la Vallée et les structures satellites des Allagouttes sont aussi des clients privés, qui s'engagent et payent les plaquettes au même prix que les collectivités.

VII. Etat des immobilisations et amortissements des biens acquis pour la DSP

Notre dotation aux amortissements pour 2014 s'élève à 17 692 euros.

Liste des investissements pour l'exercice 2014:

2 débroussailleuses 1191 €

1 tondeuse 1658 €

1 outil combi 532 €

Loxam plateforme équipement de sécurité 742.5 €

1 cuisinière 515.83 €

Soit un total d'investissement de 4639 €

VIII. Proposition d'évolution tarifaire

L'Atre de la Vallée n'entend pas faire de proposition d'évolution des tarifs stipulés dans la délégation de service publique

IX. Travaux d'aménagement

Les aménagements de la plateforme sont terminés. Les travailleurs s'y retrouvent pour manger et se reposer à midi. L'atelier transformation y est bien installé. Ce lieu permet aussi la rencontre et peut servir à de multiples activités.

Activités se passant sur ce site :

- ✚ Les conseils d'administration de l'Atre de la Vallée mensuel + l'assemblée générale
- ✚ Le conseil de la vie social
- ✚ La formation
- ✚ Les réunions de parents et tuteurs
- ✚ Autres réunions de travail (groupe construction...)
- ✚ Rencontres Centrapro (réunion des directeurs d'ESAT du Haut Rhin)
- ✚ Réunion CCVK comité

X. Activités annexes hors DSP

Les copeaux représentent 60 % du chiffre d'affaire globale des activités de l'ESAT. Le reste du chiffre d'affaire étant réalisé par les autres activités (espaces verts et Boulangerie transformation).

A. Entretien d'espaces verts et prestations agricoles

L'équipe espaces verts, gestion de rivière, et des chemins a travaillé pour les communes de la vallée de Kaysersberg. Elle entretient plusieurs sentiers (Fréland) et les bords de rivières (Orbey). Elle a fait le désherbage du cimetière de Kaysersberg, du ramassage de feuilles à la piscine. Cette équipe offre des prestations d'entretien d'espaces verts chez des particuliers, ou syndic (taille de haies, tonte, nettoyage, bêchage...). L'hiver est consacré aux travaux viticoles (vendanges, descente de bois arcage...). La part de marche des communes et de la CCVK représente 26% du chiffre d'affaire sur cette activité.

B. Boulangerie – traiteur

L'équipe transformation de produits (pains, confitures, jus,) produit des confitures des jus, du pain et propose des prestations de traiteurs. Elle fait partie du réseau « manger fermier » et vend sur les marchés d'Orbey et de Kaysersberg (marché paysan). Elle a d'autre part un point de vente, à Sigolsheim (fruits Bernhard) et à Orbey (Chocola-thé). Elle a participé à diverses manifestations de vulgarisation. (10% du chiffre d'affaire).

Cette activité se développera en 2016 avec le développement du projet de l'âtre de la vallée sur le site du Beubois

XI. Modifications et faits importants concernant l'association

Le conseil d'administration de l'Atre de la Vallée n'a pas changé.

Composition du Conseil d'administration :

- ✚ Président : Botter Guy Loup
- ✚ Vice-Président : Capon Serge
- ✚ Trésorier : Bois Paul
- ✚ Assesseur : Birckel Guillaume
- ✚ Assesseur : Burgunder Caroline
- ✚ Assesseur : Schoch Henry
- ✚ Assesseur : Bidar Janine

Les années futures vont apporter du changement dans l'association avec le développement du site du Beubois. Un projet d'accueil en FAS (Foyer d'accueil spécialisé) et la création d'un pôle d'accueil touristique sur site comprenant la création d'une vingtaine d'emplois. Un nouveau projet d'entreprise adapté est en construction (4 à 8 postes) pour 2016.

XII. Perspectives

Il reste des communes de la vallée ayant des chaufferies bois que nous serions prêts à fournir en plaquettes. Labaroche, Fréland ou Orbey, ½ Lapoutroie (2000 MWh supplémentaires au total). Leur adhésion au projet de la CCVK et de l'Atre de la Vallée serait la bienvenue. Cette quantité supplémentaire de marché nous permettrait à terme de réduire les coûts de production et par là même de réduire le prix de vente du MWh pour les communes et de créer de l'emploi en plus.

L'ESAT de l'âtre de la vallée a su se développer et encore diversifier ses activités en 2014. L'activité espace verts est devenue l'activité apportant le plus de résultat. L'activité production de plaquettes forestières pour les chaufferies de la Vallée de Kaysersberg reste porteuse, néanmoins la demande est en baisse. Je rappelle que la plateforme est un outil intercommunal de qualité sous employé et qu'il reste plusieurs communes qui ne s'approvisionnent pas sur le site. Nous avons fait un essai au mois de Mars à Labaroche, nous espérons que la commune, passera par notre plateforme pour son approvisionnement fin 2015 et que d'autres feront ce pas. L'atelier transformation prend de l'essor, et se diversifie.

Le prix d'achat du bois a augmenté de 13% en trois ans, parallèlement, le prix de vente sur la même période a été revalorisé de 1%. Cet écart ainsi que la baisse des achats peu nous mettre en difficulté à terme.

Pour pérenniser notre activité il serait souhaitable de mettre en place des contrats pluriannuels d'achat de copeaux par les communes, ainsi qu'un prix d'achat du bois stable. Nous vous rappelons que la plateforme n'est pas employé à pleine capacité. D'autre part si l'on regarde l'évolution des prix des plaquettes en France on peut remarquer que nos prix de vente augmentent moins vite que la moyenne des prix de vente en France.

Notre objectif reste toujours la valorisation du bois-énergie local dans de bonnes conditions environnementales, avec le concours de personnes handicapées et à

destination prioritaire des chaufferies collectives de la Vallée (objectif du Délégué de la DSP).